



Commission scolaire  
de la Côte-du-Sud



## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud adopteront, à leur séance ordinaire du 26 juin 2018, le règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires pour l'année scolaire 2018-2019.

Le calendrier des séances est le suivant :

- » Le 28 août 2018
- » Le 25 septembre 2018
- » Le 23 octobre 2018
- » Le 27 novembre 2018
- » Le 29 janvier 2019
- » Le 26 février 2019
- » Le 26 mars 2019
- » Le 30 avril 2019
- » Le 28 mai 2019
- » Le 25 juin 2019

Les rencontres ont lieu à 19 h 30 au siège social de la commission scolaire situé au 157, rue Saint-Louis à Montmagny.

Donné à Montmagny ce 14<sup>e</sup> jour de mai 2018  
La secrétaire générale, Caroline Isabelle